Résilier l'assurance de base (changer de caisse)

Après l'annonce des primes en automne : un mois pour la fin de l'année, la résiliation doit donc arriver d'ici au 30 novembre (art. 7 al. 2 LAMal). L'ancienne caisse ne te libère que lorsque la nouvelle annonce une couverture sans interruption. Tu ne dois pas résilier tes complémentaires.

Remplir les champs entre crochets.

[Prénom Nom]
[Rue, NPA localité]

Recommandé
[Nom / entreprise]
[Rue, NPA localité]

[Lieu], le [JJ.MM.AAAA]

Résiliation de l'assurance obligatoire des soins, numéro d'assuré [numéro]

Madame, Monsieur,

Par la présente, je résilie l'assurance obligatoire des soins (assurance de base) pour [Prénom Nom, date de naissance], numéro d'assuré [numéro], conformément à l'art. 7 LAMal, pour le [JJ.MM.AAAA].

Mon nouvel assureur [nom de la nouvelle caisse] vous confirmera, conformément à l'art. 7 al. 5 LAMal, que je suis assuré sans interruption.

Mes assurances complémentaires chez vous ne sont pas concernées par cette résiliation et se poursuivent.

Je vous prie de me confirmer par écrit la résiliation et la fin de l'assurance de base.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

[Prénom Nom]

Bases légales : CO (RS 220), LCA (RS 221.229.1), LAMal (RS 832.10), version en vigueur sur fedlex.admin.ch, vérifiée le 1.11.2026. Modèle propre de ConvivaPlus. Ne remplace pas un conseil juridique.
Tous les modèles gratuits sur **conviva-plus.ch**